Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 47 (1939)

Heft: 5

Artikel: Les soins aux blessés militaire au cours des âges

Autor: Guisan, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-545814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

und eine Stunde später sollte auch der Sonderzug mit den andern Verwundeten nach Paris fahren.

Nachdem man sich so bequem wie möglich eingerichtet hatte, ging es ans Erzählen der Erlebnisse an der Front. Goetz mit dem kranken Bein war bereits vor zwei Jahren als Freiwilliger nach Spanien gezogen. Neben mir sass ein siebzehnjähriges Bürschlein, das vier Monate gekämpft hatte usw. Alle wunderten sich über die beleuchteten Ortschaften. Das gab es in Spanien nicht.

Ich hatte einen Meta-Kocher und Tee und Kaffee bei mir. Einigen wurde übel vom ungewohnten Essen und Trinken, und gross war jeweilen die Begeisterung, wenn ich mit dem duftenden Getränk vorbeikam. Wer Kopfweh hatte, erhielt ein Aspirin; damit wurde es meistens besser. Einmal musste ich einen heruntergerutschten Verband erneuern. Mit Ausnahme einer Urinflasche war alles, was wir brauchten, vorhanden. Als Ersatz dienten uns Trinkbecher aus Papier mäché— aber ein andermal nehme ich doch lieber etwas Zweckmässigeres mit! Man sieht daraus nur, wie wichtig manchmal solche scheinbare

«Kleinigkeiten» sein können.

In Genf, wo wir gegen 10 Uhr morgens anlangten, standen schon zwei Sanitätsposten mit einer Bahre bereit. Goetz wurde im Bahnhof in ein Verbandzimmer gebracht, von einem Arzt neu verbunden und dann verpflegt. Am Nachmittag musste ich ihn nach Zürich begleiten. Auch die meisten andern kamen bis dorthin mit. Noch einmal wurde der Schwerverletzte in einen Schweizer Zweitklasswagen umgeladen, was aber diesmal sehr peinlich für ihn wurde. Zwei Träger (nicht mehr die gleichen wie am Morgen) behaupteten, mit der Bahre durchs Fenster gehe es besser. Das halbe Bahnpersonal stand herum und alle wollten helfen. Schliesslich konnten sie im Coupé weder vor- noch rückwärts; die Bahre war zu breit oder der Raum zu eng. Wie sie endlich den Patienten auf seinen Sitz brachten, ist mir selber nicht mehr ganz klar, aber jedenfalls unter vielen Schmerzen für den Verwundeten. Er meinte nachher mit Recht, in Spanien verstehe man sich besser auf

Um 19.30 Uhr kamen wir wohlbehalten aber müde in Zürich an. Auch dort stand ein Krankenauto bereit. Zwei Aerzte trugen ihn auf unsern Rat hin wieder durch das Couloir, wie wir es ausprobiert hatten, und fort ging's, in das Kantonsspital. Die andern Verwundeten wurden von einem Komitee in Empfang genommen, verpflegt und einquartiert, und am andern Tag konnte jeder sich bei einem der Aerzte einfinden, wo er untersucht und die nötige Behandlung angeordnet wurde.

Bern, den 2. Januar 1939.

Schw. M. B.

Les soins aux blessés militaires au cours des âges Par le Dr A. Guisan

(Suite et fin)

Au cours des guerres napoléoniennes, plus de deux millions de soldats français trouvèrent la mort, et si on y ajoute les pertes des Alliés pendant les quinze premières années du XIXº siècle, on arrive au total impressionnant de six millions.

En Italie, sous le règne de Victor-Amédée, on institua dès 1701 des «hôpitaux volants» à côté d'un hôpital militaire permanent près de Turin. En 1777, Victor-Amédée III publia une ordonnance interdisant de coucher deux blessés dans le même lit. Au cours de la campagne de 1792 à 1796, les hôpitaux volants furent perfectionnés. Pour la première fois, le chirurgien-général et les chirurgiens-majors des corps d'armée reçurent un uniforme. Dans les années 1831 à 1849, Charles-Albert organisa la Santé Militaire en promulgant un règlement du service sanitaire qui permettait de doter l'armée piémontaise de cent médecins.

La campagne de Crimée (1854—1855) prouva d'irréfutable façon la nécessité de réorganiser complètement le service de santé en le rendant indépendant de l'intendance et de la bureaucratie. On sait le rôle admirable que joua Florence Nightingale au cours de cette guerre en créant un service d'hôpital militaire modèle qui rendit d'inappréciables services.

Et nous voici arrivés à l'année 1859 où se livra la sanglante bataille de Solferino. Henri Dunant en fut le témoin oculaire et a raconté dans un livre connu de chacun les scènes de désolation auxquelles il assista. On sait que ce fut sa courageuse initiative qui amena la création de la Croix-Rouge. Malheureusement, dans l'histoire de celle-ci, le nom de Ferdinando Palasciano n'a pas trouvé la place qui lui revient. Et cependant, sans vouloir amoindrir en quoi que ce soit les mérites d'Henri Dunant, on doit reconnaître que le chirurgien de l'armée des Bourbons, le premier a lutté de toutes ses forces pour défendre le grand principe de pitié et de solidarité humaines qui, par la suite, prit le nom de Croix-Rouge.

Né à Capoue le 13 juin 1815, mort à Naples le 28 novembre 1891, Palasciano s'est occupé avec prédilection, sa vie durant, de l'hygiène du soldat, des camps, de l'alimentation des troupes, des maladies les plus fréquentes des soldats, des blessures de guerre et des soins qu'elles réclamaient. Profondément humain, il s'attacha à l'étude des souf-frances endurées par les blessés de guerre insuffisamment traités, souvent abandonnés sur le champ de bataille en raison d'une organisation sanitaire déficiente, alors qu'il aurait été facile de sauver de nombreuses vies, si des médecins en nombre voulu et avec du matériel sanitaire indispensable avaient pu, à la suite des armées combattantes, remplir une mission salvatrice. Ces considérations lui faisaient dire avec conviction «que la vie des blessés de la guerre étant sacrée, ils devaient être considérés comme neutres et comme tels avaient droit à l'aide et à la protection des deux armées belligérantes».

En 1848, alors que le général Filandieri faisait le siège de Messine en raison de l'insurrection de la Sicile contre la domination des Bourbons, Palasciano passant outre aux ordres de son supérieur enjoignant de ne pas faire grâce aux blessés de l'armée adverse et mettant en pratique ses sentiments humanitaires, prodigua ses soins avec la même abnégation, aussi bien aux rebelles qu'aux blessés de l'armée assiégeante. Au général Filandieri qui lui reprochait avec acerbité d'avoir enfreint ses ordres, Palasciano répondit «que les blessés à quelque armée qu'ils appartinssent étaient pour lui sacrés et qu'il ne pouvait pas les considérer comme des ennemis». Palasciano fut menacé d'être fusillé pour désobéissance aux ordres reçus, mais cette grave éventualité ne changea en rien sa conviction et il paya d'une année de prison, à Reggio de Calabre, l'affirmation d'un principe enraciné dans son âme généreuse. Le roi Ferdinand qui connaissait personnellement Palasciano et l'estimait comme homme et comme savant, répondit en badinant à la proposition de Filandieri de le faire passer en conseil de guerre «qu'il ne pouvait absolument pas s'imaginer que le petit Palasciano fut un aussi grand révolutionnaire» et ne donna pas suite à l'affaire.

Dix années de persécutions ne réussirent pas à briser la ténacité de Palasciano qui continua à s'intéresser aux questions d'ordre sanitaire lors de la guerre de Crimée (1854 à 1855) et plus tard à l'occasion de la campagne d'Italie (1859). Il avait la conviction que beaucoup de vies auraient pu être épargnées si les armées belligérantes avaient eu une organisation sanitaire répondant à leurs besoins et si le principe de la neutralité avait été respecté.

Hanté par des images de souffrance et de mort, Palasciano vécut dans l'impossibilité de prendre une initiative quelconque jusqu'en 1860 où, après l'intervention épique de Garibaldi, le royaume de Naples fut annexé à l'Italie. C'est dans cette nouvelle période historique qu'il se sentit libre de proclamer l'idée chevaleresque défendue par lui et à la réalisation de laquelle il voua tous ses efforts.

Palasciano posa en fait, que la neutralité des combattants étant admise, il devait être possible de faire accepter par un congrès international certaines résolutions. Pour cela les puissances belligérantes devraient s'engager:

1º A se restituer mutuellement tous les prisonniers blessés immédiatement après tout combat.

2º A faire soigner sur place par le personnel sanitaire tous les combattants qui, en raison de la gravité de leurs blessures, ne pourraient supporter impunément un transport immédiat.

3º A amener le personnel sanitaire sous escorte avec un sauf-conduit en-deça des lignes, proportionnellement au nombre des blessés laissés en traitement sur territoire ennemi. Celui-ci y restera jusqu'au moment où l'on n'aura plus besoin de lui. Il pourra également être ramené aux avant-postes lors de la trève, ou à la frontière.

4º Le commissariat de l'endroit sur le territoire ennemi fournira en compensation des services rendus par les médecins traitants, le nécessaire en vivres, logement et matériel sanitaire. Tout ceci sera payé après la guerre.

5º Pour les places assiégées, outre la remise réciproque des blessés, il sera toujours permis aux assiégés de faire sortir leurs propres blessés, toutes les fois qu'un Etat neutre voudra les recevoir et que la générosité des assiégeants ne leur offrira pas un asile.

Mon intention n'est point de suivre Palasciano dans sa campagne en faveur de la neutralité des blessés, dont j'ai déjà parlé.*) Chez cet homme bon, désintéressé, modeste, il n'y a aucune amertune, ni aucune jalousie de voir proclamer Henri Dunant l'initiateur de la Croix-Rouge. Ce qui le prouve, ce sont les lignes suivantes où il reconnaît loyalement les mérites de notre concitoyen genevois:

«Le plus ferme soutien et propagateur de cette idée (la neutralité des blessés) a été M. Henri Dunant, témoin oculaire des épisodes sanglants de la bataille de Solférino où il joua le rôle d'infirmier volontaire, qui sut tirer profit du récit de cette bataille pour intéresser l'opinion publique, la presse et la Société suisse d'utilité publique à l'amélioration du sort des blessés et par-dessus tout à la fondation de comités de secours pour l'envoi d'infirmiers volontaires sur le champ de bataille. Mais de toute façon, Dunant ne saurait s'attribuer un droit

^{*)} Un précurseur de la Croix-Rouge. La Croix-Rouge suisse, nº 8, 1937.